

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 86 (1950)

Heft: 14

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: *Le bulletinier... — Les écoles suisses à l'étranger. — Genève: U.I.G.D. : Extrait du compte rendu de l'assemblée du 28 mars. — U.A.E.E. : Séance du 15 mars. — Convocation. — Neuchâtel: Mises au concours. — Société neuchâteloise de T.M. et R.S.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: *Louis Meylan: L'œuvre du Père Girard.*

PARTIE CORPORATIVE

LE BULLETINIER...

présente à ses correspondants d'humbles excuses. A la suite d'un malentendu, le Bulletin bibliographique a paru huit jours trop tôt de sorte que le numéro de Pâques comporte tout de même une partie corporative. Qu'ils ne voient donc pas dans le présent numéro une manifestation d'impérialisme, mais simplement, la liquidation d'articles qui attendent depuis quelque temps sur le marbre.

LES ECOLES SUISSES DE L'ETRANGER

La « *Schweizerische Lehrerzeitung* » a consacré, en février, deux de ses numéros aux écoles suisses à l'étranger. Au début de son article introductif, d'où je tire la plupart de mes renseignements, M. W. Baumgartner, président du Comité auxiliaire de ces écoles, constate, avec quelque mélancolie, que maint lecteur du journal ne connaît que de façon très sommaire l'existence de ces écoles, leur existence, leur importance, leur rôle et leur organisation. Je crois que je ne m'avance pas beaucoup en faisant la même remarque en parlant des lecteurs de l'*« Educateur »*.

Rappelons que le plus grand nombre d'écoles suisses à l'étranger, se trouvent en Italie : Catane, Florence, Gênes, Luino, Milan, Rome, Naples. Mais il en existe aussi en Egypte, en Espagne, en Colombie, au Chili et au Pérou. Les lignes ci-dessous ne prétendent pas à autre chose qu'à donner une idée très superficielle de ces écoles.

Deux facteurs ont surtout agi pour pousser les colonies suisses de l'étranger à créer, ici et là, des écoles suisses : d'abord l'insuffisance des organisations scolaires locales, qui ne permettaient pas de donner aux enfants de nos compatriotes, l'instruction à laquelle ils pensaient avoir droit et ensuite, le désir d'éveiller dans l'esprit des enfants un sentiment national pour la patrie lointaine.

Il va sans dire que partout la création d'une école suisse par les seules ressources de la colonie a posé des problèmes nombreux et de tous ordres notamment matériels et financiers. Nos compatriotes à

l'étranger ne sont pas tous millionnaires, loin de là, et les sacrifices qu'ils ont dus s'imposer pour faire vivre leur école ont été souvent hors de proportion avec leurs moyens. Chacun de nous sait combien l'enseignement dans les classes à plusieurs degrés complique la tâche de l'instituteur. Pour obtenir un nombre d'élèves qui permette l'ouverture de classes et pour abaisser les finances d'écolage, il a fallu, dans la plupart des cas, admettre des élèves étrangers. Et cette circonstance a permis aux écoles suisses de tendre à un troisième but : celui de faire rayonner dans le pays d'accueil la renommée de nos éducateurs, de nos méthodes pédagogiques, de notre matériel scolaire. Puisque ni sur le terrain militaire, ni sur celui de notre diplomatie notre pays ne peut exercer une grande action à l'étranger, que dans le domaine économique notre apport est relativement limité, la pédagogie, non seulement théorique mais pratique aussi, peut être un article d'exportation qui, s'il n'influence pas de façon décisive notre balance commerciale, permet de maintenir une réputation que les noms de Rousseau et de Pestalozzi nous ont naguère valu.

La question linguistique est une autre source de difficultés. Naturellement, les Suisses de l'étranger parlent leur langue maternelle et les élèves se présentent donc avec trois langues différentes auxquelles il faut ajouter la langue du pays d'accueil et celles parlées par les étrangers qui s'inscrivent à nos écoles.

Enfin, la question du recrutement du personnel enseignant est toujours difficile à résoudre. Malgré les sacrifices consentis par les colonies, malgré l'aide fédérale, les traitements qui sont offerts aux instituteurs et aux institutrices restent extrêmement bas. Ceux de nos jeunes diplômés qui seraient tentés de s'inscrire lors d'une vacance doivent être persuadés qu'ils n'y feront pas fortune. Mais cela ne devrait pas décourager tel de nos jeunes collègues qui hésite à s'expatrier, même momentanément, car il y acquérera, outre la connaissance approfondie d'autres hommes et d'autres mœurs, celle d'une culture étrangère ; il y gagnera une expérience et un élargissement de son horizon que seront pour la suite de sa carrière tout aussi précieux qu'un compte en banque.

G. W.

GENÈVE

U. I. G. - DAMES

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 MARS 1950

Revalorisation de la profession :

Mlle Chappuis fait l'historique de la situation. Elle relate : 1. La démarche unilatérale de l'U.I.G. - Messieurs auprès de MM. Picot et Perréard et les propositions présentées par nos collègues au Conseil d'Etat ; 2. L'assemblée de la Fédération du corps enseignant qui nous propose une action commune et a demandé (avec l'assentiment de l'U.I.G.-M.) au Conseil d'Etat de ne prendre aucune décision sur ce

point avant que le projet de la Fédération lui ait été soumis. **Nous devons donc, dans un court délai, présenter à la Fédération les propositions de l'Union des Dames.** Que chaque membre se fasse un devoir de réfléchir à ce problème et envoie sans tarder ses suggestions à **Mlle Aimée Chappuis, 5 rue des Lilas**, afin que le comité puisse tenir compte de l'avis de tous les membres (dernier délai : 13 avril).

Bl. G.

UNION AMICALE DES ÉCOLES ENFANTINES

Séance du 15 mars 1950

Une courte séance administrative, puis nous entendons Mme Gay, professeur, nous parler de la préparation musicale des petits. Cinq enfants sont là et démontrent les exercices.

Le développement auditif a souvent une bien petite place dans l'éducation sensorielle des enfants et c'est dommage, car il a son importance pour tous les enfants, et plus particulièrement pour ceux qui, soi-disant, n'ont « pas d'oreille » et qui plus exactement n'ont pas appris à entendre.

Les moyens employés par Mme Gay n'ont rien de très compliqué et peuvent facilement être utilisés dans nos classes. Notre conférencière préconise l'emploi d'un matériel didactique très complet, acquis petit à petit et composé d'une imposante collection d'objets « faisant du bruit ».

Voici dans les grandes lignes les différentes étapes du développement auditif :

1) Découvrir le matériel.

2) Définir des bruits ; d'abord :

- une noix qui se casse
- un livre qu'on ferme
- un papier que l'on déchire
- un métronome, etc.

puis des objets qui tombent :

une clé — un sou — un crayon — une bûchette, etc.

3) Reproduire un son :

Une série de sifflets différents. Il s'agit de montrer avec lequel la maîtresse a sifflé.

4) Imiter des sons :

la clochette — le sifflet — le tuyau d'orgues — la clarinette — le diapason chromatique.

Avec ce dernier instrument on pourra imiter un, puis deux, puis trois sons successivement.

5) Acquisition du sens de l'aiguë et du grave.

Imiter :

- a) la sirène
- b) la flûte de Pan
- c) la flûte à coulisse

Exercices en montant et en descendant avec arrêt sur la note aiguë ou sur la note grave. (On accompagne l'émission vocale d'un geste montant ou descendant du bras.)

6) Classer des sons.

a) Appareiller des clochettes 2 à 2.

b) Appareiller des clochettes en partant de la plus aiguë à la plus grave.

Parallèlement à ces exercices sensoriels, on entraînera les enfants à chanter. Mais on choisira des chants simples, qui frappent leur imagination, et dont la tessiture sera restreinte.

Certains chants faciles (ex. : Frère Jacques), pourront être chantés dans plusieurs tonalités. On surveillera l'émission et l'articulation.

Mme Gay parle ensuite assez rapidement du développement du sens rythmique (ne pas confondre rythme et métrique).

Il doit se faire :

- 1) au moyen de petites chansons rythmées que les enfants accompagnent de gestes familiers tels que :
bercer — courir — sauter — marcher, etc.
- 2) en faisant reproduire aux enfants des rythmes simples :
avec deux baguettes, frapper un coup, deux coups, trois coups.
- 3) Un enfant crée un rythme qui est reproduit par les autres.
- 4) La maîtresse frappe des blanches, les enfants des noires et vice-versa.

La séance se termine sur l'audition d'une marche jouée au piano que les enfants accompagnent avec divers instruments.

Le développement du sens rythmique aurait mérité d'avoir une plus grande place dans l'exposé de Mme Gay.

Mme Grangier remercie la conférencière et la séance est levée vers 18 h. 30.

M. C.

UNION AMICALE DES ECOLES ENFANTINES

CONVOCATION

Notre prochaine séance aura lieu le mercredi 19 avril à 16 h. 45, à la **Taverne de la Madeleine**. A l'ordre du jour : Nos traitements.

Présence indispensable.

NEUCHATEL**MISES AU CONCOURS**

Fenin-Villars-Saules-Engillon : institutrice. (Délai : 10 avril 1950.)

Boudevilliers : instituteur. (Délai : 12 avril 1950.)

**SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE DE TRAVAIL MANUEL
ET DE RÉFORME SCOLAIRE****Communications concernant les cours organisés en 1950**

Le grand nombre d'inscriptions reçues (390 pour l'ensemble des 8 cours annoncés), nous oblige à organiser des cours parallèles, ce qui modifie quelque peu l'horaire prévu.

Le cours de modelage a déjà réuni, au Locle, deux groupes de collègues, en mars. Le 3e cours a dû être fixé au mois de juin, à Neuchâtel. Les collègues inscrits recevront une convocation personnelle.

La journée d'information (méthodes actives) aura lieu, comme prévu, en mai à Chézard, mais le nombre des inscriptions (84 à ce jour) nous oblige à prévoir deux séances.

Les cours didactiques de dessin réservés aux collègues du degré inférieur, auront lieu, en 3 cours parallèles, en septembre à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds.

Le cours d'introduction à l'étude du milieu local est réservé, cette année, aux collègues du degré moyen et du degré supérieur. Les collègues du degré inférieur qui se sont annoncés voudront bien reporter leur inscription à l'année prochaine : un cours sera organisé à leur intention en 1951.

Le cours du travail du raphia aura lieu simultanément à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds. Les collègues du Val-de-Travers voudront bien reporter leur inscription à plus tard : un cours sera organisé pour eux, en 1951, au Val-de-Travers, si le nombre des inscriptions atteint le chiffre de 12.

Les séances de travaux libres, à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel sont renvoyées à l'automne, la période prévue ayant été jugée peu favorable aux intéressés. Les inscriptions sont encore reçues par le vice-président Willy Galland, Pavés 11, Neuchâtel.

Collègues ! Favorisez les maisons qui font de la publicité dans votre journal.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

L'ŒUVRE DU PÈRE GIRARD

par L. Meylan, professeur

Au début du XIX^e siècle, trois hommes de tête et de cœur ont revendiqué pour le peuple, comme on disait alors, c'est-à-dire pour les enfants des ouvriers, des artisans, des paysans et pour ceux que Pestalozzi appelait par excellence ses enfants, les orphelins et les déshérités, le bénéfice d'une authentique éducation ; qui fit d'eux, en acte, ce que, pour la plupart, ils ne devenaient jamais ou ne devenaient que très incomplètement : des personnes, en qui fussent cultivés et épanouis tous les pouvoirs dont l'harmonieux équilibre fait l'homme digne de ce nom. Et c'est sous l'invocation de ces trois pionniers que se sont ouvertes, dans tous nos cantons, des écoles élémentaires qui ont mérité, jusque vers la fin du siècle, d'être considérées comme des modèles par plus d'un pays européen ou d'outre-mer.

Nous avons pu déclarer notre gratitude au plus âgé et au plus jeune des trois, lors du deuxième centenaire de la naissance de Pestalozzi, en 1946, et du premier centenaire de la mort d'Alexandre Vinet, en 1947. Le premier centenaire de la mort du père Girard nous offre l'occasion d'évoquer ce qu'a fait, pour la cause de l'éducation, le troisième de ces précurseurs, le Père Grégoire Girard, ce grand homme de bien et cet éducateur par vocation, né le 17 décembre 1765, et mort le 6 mars 1850, à Fribourg.

Il me paraît de grande conséquence que ces trois hommes, de tempérament si différent, se soient rencontrés sur des points essentiels. Tous trois ont considéré l'étude de la langue maternelle comme la discipline centrale de l'école de culture ; tous trois se sont réclamés du principe d'activité, et peuvent être considérés comme des précurseurs de l'éducation fonctionnelle ; tous trois ont proclamé le primat de l'éducation sur l'instruction, et reconnu dans l'amour le secret de toute action éducative profonde ; tous trois ont été des hommes profondément religieux ; tous trois enfin ont rappelé à leurs contemporains que l'éducation familiale, notamment l'éducation par la mère, constitue l'irremplaçable fondement d'une éducation intégrale de la personne humaine.

C'est sans doute grâce à l'accord de ces trois éminents éducateurs sur ces points capitaux qu'on peut parler — dans un pays où l'organisation scolaire diffère si considérablement d'un canton à l'autre, et même d'une ville à l'autre — d'une école suisse, dans le sens d'une conception particulière du rôle de l'école publique, et de la nature de l'action exercée par l'éducateur professionnel.

Il serait trop long de marquer, sur tous les points mentionnés, cet accord profond de nos trois grands éducateurs. Je me bornerai donc à l'indiquer — puisque c'est de l'école et de l'éducation publique qu'il sera question par la suite — en ce qui concerne l'influence de l'édu-

tion familiale sur l'être profond de l'homme. « La vie familiale, dans laquelle toutes les relations sont des relations fondées sur l'amour, constitue, pour Pestalozzi, le milieu le plus parfaitement conditionné qui se puisse penser ou même rêver pour l'éducation de l'homme à l'humanité. » Le Père Girard a connu, et reconnu tout au long de sa vie, cette « bénédiction » de la vie familiale : c'est à la maison qu'il a fait ses premières armes, en instruisant ses frères et sœurs plus jeunes, sous la bienveillante et judicieuse direction d'une mère à laquelle il proclame devoir, non seulement sa pédagogie, mais sa théologie. Confirmant ainsi ce mot de Vinet : « En général, nous devons à nos mères, en bien surtout, beaucoup plus qu'à nos pères ».

Reconnaissons donc, d'abord, avec le Père Girard lui-même, la dette de gratitude de la jeunesse suisse à l'égard de la mère admirable qui a éveillé en son fils l'amour de l'enfance, et cette généreuse tolérance, la charité de l'intelligence.

« Ma mère, femme intelligente, active et gaie, a nourri et élevé quinze enfants. Elle en avait toujours plusieurs autour d'elle, et elle présidait à notre éducation dans tous les détails. » C'est ainsi que la vocation pédagogique s'éveilla en lui. Il grandit au milieu d'une famille qui elle-même s'agrandissait sans cesse : « Au bout de dix-huit ou vingt mois, raconte-t-il dans ses Mémoires, je voyais arriver un nouveau frère ou une nouvelle sœur. Ces jeunes êtres avaient pour moi je ne sais quel intérêt. Imitateur de ma mère et jaloux de son approbation, j'ai alors à les bercer, à faire la garde auprès de leur couche, à leur parler, à leur chanter un petit air et à calmer leurs chagrins. Je leur donnais à manger, je les portais sur mes bras, et je leur apprenais à parler et à former leurs premiers pas. Il me souvient même de leur avoir fait de la bouillie, tout enchanté de mon talent pour la cuisine (...). En l'absence du précepteur, j'étais chargé de faire lire, écrire, chiffrer et réciter mes petits frères et mes petites sœurs. Il me souvient que, sans être enflé de mon savoir, je fus très exigeant dans mes fonctions, et que je me suis attiré des réprimandes de ma bonne mère. Je ne savais pas, comme elle, allier la douceur à l'exactitude. La leçon n'a pas été perdue, car je me suis corrigé depuis. Ma mère ne se doutait pas qu'elle me faisait faire en petit ce que, plus tard, je serais appelé à établir en grand dans une école de ma ville natale. »

C'est aussi de sa mère que le Père Girard tenait l'esprit de tolérance et d'universelle charité dont il fit preuve dans toutes les circonstances de sa vie. On connaît l'épisode de « la femme de Morat » : Une paysanne du Vully venait chaque samedi à Fribourg, pour y vendre fruits et légumes. Elle était accueillie par des cris de joie des Girard enfants : pour chacun, elle tenait en réserve quelque produit de son jardin ou de son verger. « Pour les fruits que Marie me donnait, je lui aurais donné volontiers le Paradis. » Mais voici le drame de conscience : le précepteur, en arrivant un jour, dans l'explication du catéchisme, à la célèbre formule : **Hors de l'Eglise, point de salut**, déclara, avec tout le poids de son autorité, que tous ceux qui n'appartaient pas à l'Eglise catholique étaient damnés, sans exception ni miséricorde. Or la femme

de Morat était protestante ! Consternation ! Désespoir ! « Le samedi suivant, la femme de Morat reparaît ; mais, au moment où elle m'appelle pour recevoir ma part de ses douceurs, je m'enfuis en poussant des cris. Ma mère, dont l'oreille et le cœur étaient partout avec ses enfants, vole sur mes pas et me dit : « Qu'as-tu donc, Jean, qui te désole ? — Ah ! maman, cette bonne femme de Morat sera damnée. — Qui te l'a dit ? — Le précepteur. — Ton précepteur n'est qu'un âne, le bon Dieu ne damne pas les bonnes gens. »

« Depuis ce temps, poursuit le Père Girard, les explications de mon précepteur ne troublerent plus mon esprit. Ma mère avait parlé selon mon cœur, et cette autorité l'aurait emporté sur tous les docteurs de l'univers. Je leur aurais dit : « Vous êtes des ânes, maman l'a dit... » Pour moi, je la retins toujours, cette parole qui m'avait consolé ; et je l'appelai plus tard la théologie de ma mère. Cette théologie a eu une grande influence sur ma vie, et a donné à mon âme une direction que j'appelleraï chrétienne. »

Prédicateur et professeur de théologie au couvent des Cordeliers, à Fribourg, dès 1790, le Père Girard se rendit compte, comme Pestalozzi et plus tard Vinet, que l'ère nouvelle ouverte par la Révolution française exigeait une nouvelle politique scolaire ; c'est dans cette conviction qu'il envoya, en 1799, à Stapfer, ministre des Sciences et des Arts, soit de l'Instruction publique, un Plan d'éducation pour la République helvétique. On sait qu'il n'en résulta, directement, rien ; pas plus que de vingt projets analogues reçus par le Ministre. Mais Stapfer avait été impressionné par la largeur de vues et la sagesse du plan élaboré par le Père Girard et, les circonstances politiques ayant entraîné le transfert à Berne du gouvernement et du corps diplomatique, ce qui y rendait nécessaire le ministère d'un prêtre catholique, il proposa au Cordelier fribourgeois cette tâche excessivement délicate (aussi délicate que celle du protestant Pestalozzi à la tête de l'orphelinat de Stans).

C'était, pour le Père Girard, l'occasion de mettre en pratique ce qu'il aimait à appeler la théologie de sa mère. Il n'y manqua pas. « J'envisageai, raconte-t-il dans ses Mémoires, la situation dans laquelle j'allais me trouver. Je me mis au milieu de Berne, ville toute protestante, et ville cruellement froissée par la révolution. C'est là que je devais être une espèce d'employé du gouvernement helvétique, et par là même peu agréable au public. Je considérai ensuite ce même gouvernement comme je l'avais aperçu à Lucerne, et comme les feuilles publiques nous le montraient. Je jetai encore un coup d'œil sur la marche des événements autour de nous, sur l'esprit de notre Suisse, et l'instabilité qui en résultait pour les formes nouvelles (...).

« Comment faire, me disais-je, pour rendre ton ministère également respectable à toutes les opinions religieuses et à tous les intérêts politiques, sans trahir aucun de tes devoirs ? » Pour résoudre mon problème, j'arrêtai d'abord que, dans la prédication, j'éviterais jusqu'à l'ombre de toute controverse, soit religieuse, soit politique, et que je

précherais strictement l'Evangile, comme aux premiers jours de l'Eglise. »

Le Père Girard évita ainsi de froisser les sentiments d'une cité qui avait été, et qui restait, un des bastions de la Réforme en Suisse. Une circonstance, dont il sut profiter, lui permit d'entrer, dans l'esprit généreusement tolérant de sa mère, en relations suivies avec plusieurs familles protestantes, et de travailler avec elles en confiante et respectueuse collaboration. Rendons-lui la parole :

« A mon arrivée à Berne, il n'y avait que très peu d'enfants catholiques ; mais les désastres de la guerre dans les petits cantons en augmentèrent beaucoup le nombre. Ici je ne saurais penser sans attendrissement à la charité du public de Berne et à sa délicatesse religieuse. Il se forma dans cette ville une réunion de personnes, qui s'étaient donné la belle tâche de fournir du pain et une éducation à une multitude d'enfants, qui étaient privés de tous deux, principalement dans les cantons de Schwytz et de Glaris (...).

J'entrai donc désormais en communication avec ces enfants et leurs bienfaiteurs. Les enfants venaient régulièrement au catéchisme chez moi (...). Ils recevaient des leçons de lecture, écriture, etc., dans les maisons mêmes qu'ils habitaient ; quelques-uns dans les écoles publiques ; mais les maîtres avaient l'ordre d'écartier l'enfant catholique chaque fois que l'instruction religieuse serait donnée. On a poussé la délicatesse jusqu'à demander mes directives pour la nourriture des enfants en Carême et aux jours d'abstinence.

» Ici la chose parle d'elle-même, et tout ce que j'ajouterais en la louange de cette touchante délicatesse religieuse ne pourrait qu'affaiblir le simple narré des faits. Depuis lors, je me suis dit souvent que, si j'avais ignoré cette parfaite tolérance, Berne me l'aurait apprise.

» On veut nous dire aujourd'hui que la tolérance est le froid, le profane indifférentisme. C'est ne pas savoir ce que l'on dit : comme si l'on ne pouvait pas aimer sincèrement sa religion sans persécuter, comme Paul encore pharisen, ceux qui pensent autrement que lui (...). Certes, ces Bernois hospitaliers suivaient de cœur et d'âme leur religion ; ils nous croyaient dans l'erreur, mes enfants et moi, et cependant ils respectaient cette erreur, parce qu'ils professaient avec l'apôtre que tout ce que l'homme fait contre sa conviction est péché. »

Voilà plus d'un siècle que la Suisse connaît l'inestimable bienfait de la paix confessionnelle. Avec Pestalozzi (sous la paternelle direction duquel vivaient côté à côté, en bonne harmonie, à l'Institut d'Yverdon, alémaniques et Suisses romands, protestants et catholiques), le Père Grégoire, digne fils de la femme admirable dont il se proclamait le disciple, qui sut rendre respectable aux Bernois le catholicisme dont ils s'étaient séparés trois siècles auparavant, et qui entretint les relations les plus amicales avec des protestants tels que Naville ou Vinet, le Père Girard a été un des bons ouvriers qui ont rendu possibles cette compréhension et ce respect mutuels.

Rentré à Fribourg en 1804, le Père Girard se vit chargé, par la Commission scolaire et le Conseil communal, de réorganiser les écoles

françaises de sa ville natale. Après avoir eu l'occasion de s'inspirer de la théologie de sa mère, il put s'inspirer de sa pédagogie. Qu'on en juge d'après les instructions qu'il donna à ses premiers collaborateurs (au nombre desquels se trouvait un ancien élève de Pestalozzi) :

« Le maître doit faire aimer l'école en se faisant aimer lui-même, mais aussi en faisant aimer ce qu'il enseigne. Dans ce but, il doit rendre la classe intéressante par la variété de son enseignement, et une façon concrète de présenter les choses ; car l'enfant ne peut s'attacher aux abstractions : son esprit ne s'éveille que sous l'empire du monde matériel, fourni par les sens. »

Mince bagage pédagogique ! Il n'en fallait pas davantage. En quelques mois, on vit se transformer merveilleusement l'atmosphère de l'école et l'attitude des élèves à son égard. On ne vient plus en classe parce qu'on y est obligé ; on y vient par plaisir et par intérêt. Le nombre des élèves augmente de jour en jour. Bien avant l'heure déjà, de joyeux groupes se rassemblent devant la porte du couvent, attendant avec impatience l'heure où elle s'ouvrira. C'est que l'école a pris un air de famille, qui rappelle celui de la famille Girard, lorsque tous les enfants travaillaient sous le regard maternel, et que sa douce autorité suffisait à maintenir l'ordre et la discipline.

Comme une mère le fait pour ses enfants, le Père Girard organise, pour ses élèves, des pique-nique dans le verger du couvent, et des promenades tout à la fois récréatives et instructives dans la campagne ; inaugurant ainsi son enseignement intuitif des sciences naturelles, de la géographie et de l'histoire, dont nous reparlerons.

Les deux axiomes de base de sa pédagogie sont ainsi, dès le principe, ceux qu'il formule dans son discours de 1812 : « Nous cherchons à nous écarter des formes mortes, à répandre de la vie dans toutes les leçons, et notre principe est de faire créer à l'enfant ce qu'il doit apprendre : on donne par là l'éveil à ses facultés, et il en résulte ce goût et ce besoin de travail, que nous aimeraissons tant donner à la jeunesse. »

* * *

Chargé en 1809, par le Directoire helvétique, d'un rapport sur la méthode appliquée par Pestalozzi dans son Institut d'Yverdon, le directeur de l'école française de Fribourg eut ainsi l'occasion de repenser sa propre méthode, en la confrontant avec celle de son ainé, qu'il connaissait d'ailleurs dès 1801.

Ces deux éducateurs, si proches par le cœur, et d'accord, nous l'avons vu, sur des principes fondamentaux, ces deux précurseurs que nous unissons dans un même sentiment de gratitude et dont les efforts, à plus d'un siècle de distance, nous paraissent converger, étaient de tempérament trop différent pour pouvoir s'entendre pleinement. Pestalozzi était un violent : un élan généreux et imprudent le portait à entreprendre des tâches impossibles et à s'y épuiser. Il y avait en lui une démesure prométhéenne ; une obstination aussi, aux antipodes de la sagesse et de la souplesse du Cordelier fribourgeois. Le Père Girard

était un Latin, mesuré et pondéré, avec, peut-être, plus de finesse que de vigueur ; mais il avait un admirable bon sens, qualité dont son collègue d'Yverdon était médiocrement pourvu. Pestalozzi était un Allemande, certainement plus original et plus génial ; mais il lui manquait, non moins certainement, le goût et la mesure. Il entrevoyait des vérités neuves et fécondes, mais ne réussissait guère à les formuler clairement. Il s'exprimait volontiers par boutades, sans souci de se contredire ; ses images étaient drues, parfois bizarres. Pestalozzi était, comme l'écrivit le poète Wieland, une force de la nature ; le Père Girard, le fruit d'une culture raffinée. On pourrait dire, un peu sommairement, que Girard était un patricien, et Pestalozzi une sorte de paysan du Danube. Même sur les points où ils étaient le plus profondément d'accord, ces différences dans la façon de sentir et de s'exprimer leur donnaient parfois l'impression d'être en désaccord.

D'autre part, les idées de Pestalozzi étaient souvent mal appliquées par ses collaborateurs (Niederer, Buss ou Schmid) et, à la différence de Marc-Antoine Jullien, le Père Girard jugeait exclusivement d'après ce qu'il constatait dans les classes, et non pas d'après ce que Pestalozzi aurait voulu qu'on fit et, peut-être, s'imaginait qu'on faisait.

Il critique donc, dans la marche de l'enseignement, une certaine lourdeur, une certaine monotonie. Il estime insuffisante la méthode de culture morale et religieuse, purement intuitive, de Pestalozzi. Il regrette surtout qu'on fasse aux mathématiques une place trop considérable. (Pestalozzi attribuait à l'expression une importance décisive dans l'acquisition du pouvoir de penser ; dans sa classe primaire de Berthoud, il faisait faire, inlassablement, à ses élèves, de sa voix un peu sourde et que la fatigue éraillait, d'interminables exercices de langage : Que voyez-vous sur le mur ? comment est cette tache ? comparez sous le rapport de la grandeur la figure de droite et celle de gauche... C'était donc probablement les collaborateurs de Pestalozzi qu'il eût convenu d'incriminer ; mais le fait, en soi, n'était guère contestable.)

Sur certains points, par contre, le Père Girard admire sans réserve. C'est ainsi qu'on le voit, dès cette époque, développer dans son école de Fribourg, l'enseignement de la géographie, de l'histoire et des sciences naturelles dans le sens où nous l'avons vu l'amorcer, mais plus résolument, et tout à fait dans l'esprit de ce qui se faisait à Yverdon. On s'en rendra compte en lisant son **Explication du Plan de Fribourg**, publiée en 1827. Voici quelques passages caractéristiques de ce petit ouvrage :

« C'est sur le sol natal que doit se prendre la première leçon de géographie. L'enfant doit d'abord saisir avec réflexion tout ce qui l'environne, afin de recueillir autour de soi les points de comparaison dont il aura besoin, désormais, pour se représenter la terre et le genre humain qui l'habite. Avec ses connaissances préliminaires, il passera aisément du connu à l'inconnu, et du plus petit au plus grand.

Avant de se servir du plan, il convient de conduire les élèves sur quelques points élevés autour de la ville (...) De ces endroits, on lui fera observer la ville, le pays avec nos montagnes (...) Après ces petits

voyages, l'élève prendra le plan en main et son explication (...) Dès lors, il n'aura plus qu'un pas à faire jusqu'aux cartes géographiques. L'enfant a toujours de la peine à les lire lorsqu'on y arrive brusquement, sans les avoir fait précédé d'un plan topographique, qui est un paysage, et qui tient le milieu entre le terrain et la carte. La première carte doit être celle du canton de Fribourg, et l'enfant doit essayer de la dessiner même de mémoire. »

L'élève alors comparera les réalités géographiques à leur mode d'expression sur la carte, et il sera désormais préparé à l'étude intelligente du monde entier d'après la carte ; son imagination, aidée de la comparaison, lui permettra de se faire une idée exacte d'un pays ou d'une région d'après son image graphique.

La géographie ne se limitait pas pour le Père Girard à l'étude de la terre : elle englobait en quelque sorte les sciences naturelles, et débouchait constamment sur l'histoire, l'instruction civique et la morale. Il veut, d'ailleurs, que toute branche d'enseignement soit un moyen de culture de la personne tout entière : intelligence, cœur, conscience et volonté. Ce qui ressort, entre autres, de la dernière phrase de son cours de géographie locale : « Ici, mon enfant, finit l'explication. Ne chemine plus dans la ville du bon Berchtold de Zähringen, comme si tu n'avais pas deux yeux pour voir, un esprit pour réfléchir et un cœur pour aimer. »

L'esprit dans lequel le Père Girard s'appliquait à initier l'enfant aux grandes et aux petites merveilles de l'univers était ainsi très voisin de celui dans lequel Pestalozzi, emmenant ses élèves dans les joux et sur les sommets du Jura, s'efforçait d'éveiller en eux le sens esthétique et le sens religieux. On s'en convaincra en lisant, par exemple, son discours de 1822 **Sur l'importance d'initier les enfants à la connaissance de la nature** :

« Le spectacle de la nature, professe cet authentique franciscain, est une école de piété et de sagesse, que l'enfant doit fréquenter à la suite du divin Maître. » Et il poursuit en ces termes : « L'habitude nous rend froids et insensibles aux merveilles de la nature ; que faut-il donc faire pour rendre la jeunesse attentive à l'admirable spectacle, et pour lui assurer les heureux effets qui doivent en résulter ? » Il faut exciter, répond-il, sa curiosité naturelle et son esprit d'observation. « Agrandissez le ciel, s'écrie-t-il, pour agrandir l'intelligence et l'amour. »

Mais il faut aussi que l'enfant apprenne à connaître les richesses et la beauté que le Créateur a multipliées sur la terre pour notre utilité et notre agrément : « Nous voulons que l'enfant s'étonne à la vue des végétaux, de la variété de leurs tiges, de la forme symétrique de leurs feuilles, de la prodigieuse fécondité de découpures, d'ornements et de beautés qu'on y trouve. Nous le rendrons attentif aux fleurs dont la multitude tient du prodige, et au soin qu'a mis l'auteur de la nature à varier leur forme et leur éclat, pour embellir notre séjour et exercer agréablement notre pensée. »

Puis viendra l'étude des fruits, de la naissance et de la croissance

des multiples espèces de plantes. « C'est ainsi, concluait le Père Girard, qu'en ouvrant les yeux de l'enfant sur les œuvres de Dieu, et en lui inspirant le désir de le connaître de plus en plus, nous l'habituerons à chercher et à trouver partout le Père Céleste, à vivre sous ses yeux et, par conséquent, à entrer dans ses vues, à faire sa volonté sainte, et à bien user des présents qu'il nous fait. »

* * *

Nous avons noté que la confrontation de ses idées avec celles de Pestalozzi avait amené le Père Girard à prendre, sur certains points, une plus claire conscience de son propos éducatif : c'est, par exemple, dans un discours de 1816 qu'il formule le plus vigoureusement le principe d'activité dont il s'était réclamé dès l'origine. On y lit en effet : « Nous avons répandu une nouvelle vie sur cette grammaire, qui est toujours subtile, aride, tant que l'enfant ne la fait pas, pour ainsi dire, lui-même, comme s'il en était l'inventeur. Cette méthode **forge** l'esprit en le meublant, et c'est là son plus beau côté. Elle donne l'éveil à toutes les facultés de l'esprit, le rend actif et rigoureux par un **exercice** aussi varié que soutenu. »

Le but de l'instruction, ce n'est donc pas pour lui l'amoncellement des connaissances, mais la culture de l'esprit par d'innombrables exercices ; de telle façon qu'il devient apte à toutes les tâches de la vie pratique et spirituelle. C'est par ces exercices, déclarait-il expressément, par un effort créateur donc, que l'esprit se cultive, lui-même. D'autre part, l'étude de la langue et des auteurs a pour fin la composition : elle doit mettre l'adolescent en état de produire, éclairé par l'analyse des ressources de la langue, et fécondé par le commerce assidu des meilleurs auteurs, quelque chose qui l'exprime authentiquement.

Mais cette culture, par laquelle l'être anonyme devient personne, le Père Girard la veut pour tous, non seulement pour quelques privilégiés. Avec une fougue qui fait parfois penser à Pestalozzi, il s'efforce de convaincre ses compatriotes qu'il est dans l'intérêt général d'« améliorer l'éducation populaire » ; d'en faire une institution propre à éveiller et à cultiver efficacement en chaque enfant « l'intelligence et le sentiment moral ». Dans son discours pour la distribution des prix, en 1815, il prend violemment à partie ceux qui, invoquant les intérêts de la religion ou des bonnes mœurs, s'opposent à la « dissémination des lumières » :

« S'il est mal d'éclairer la jeunesse, l'autorité doit, dès ce moment, renverser toutes les chaires, fermer toutes les écoles, brûler tous les livres ; et, loin de mettre la parole sur les lèvres de son enfant bien-aimé, la mère doit le condamner au silence et à la stupidité de l'animal. » « Prédicateurs de ténèbres — ajoute-t-il, emporté par l'indignation que lui inspire la mauvaise foi de ses adversaires — faites donc le procès de l'auteur de la nature ! Car il est évident qu'il nous a donné l'intelligence pour saisir la vérité, des oreilles pour l'entendre et la parole pour la communiquer (...) Non, ce ne sont point les lumières qui

font du mal à l'homme, c'est l'erreur qui le dégrade, qui gâte son cœur, qui trouble son repos et celui de ses semblables. (...) Portez la lumière dans l'esprit de l'homme, vous en chasserez l'erreur, et, avec l'erreur, les passions, et, avec les passions, tout le mal. (...) Pardonnez, Messieurs, ce mouvement d'une âme qui sent profondément le prix de l'instruction, et qui n'est pas indifférente au bien de l'humanité. »

Le Père Girard ne se lasse pas de redire qu'il importe de former la pensée pour former le cœur ; que l'instruction est nécessaire, et qu'elle est un bienfait pour la société ; il le proclame dans ses rapports annuels, et s'efforce d'en convaincre la Société économique de Fribourg, aux travaux de laquelle il prend une part active : « On a dit qu'il n'appartenait qu'aux tyrans et aux imposteurs de décrier l'instruction populaire, parce que nul autre ne peut avoir intérêt à courber le vulgaire sous le joug de l'ignorance, et à serrer sur ses yeux le bandeau de l'erreur. D'autre part, on nous crie que les lumières sont un poison pour le peuple, et qu'il n'appartient qu'aux perturbateurs du repos de la terre, aux novateurs, aux philosophes, aux illuminés, de recommander l'instruction et de vouloir la répandre. Et c'est ainsi que les passions des hommes, toujours aveugles et toujours injustes, s'emparent des discussions les plus importantes et que, pour toutes raisons, l'on entend que des injures. » Et il conclut, adaptant son propos aux préoccupations (économiques) de ses auditeurs : « La dignité de l'homme, le succès de l'agriculture et des arts, l'économie domestique, le maintien de l'ordre social, les bonnes mœurs et la religion, tout commande impérieusement l'instruction populaire. (...) D'ailleurs les partisans de l'obscurantisme ont beau prêcher l'ignorance ; bientôt ils ne prêcheront plus que dans un vaste désert, où il n'y aura pas même un écho qui réponde à leur voix. »

* * *

Le Père Girard souhaitait aussi ouvrir, à l'intention des enfants des industriels, des artisans et des commerçants, une école secondaire moderne, analogue par son esprit et son programme à l'Ecole industrielle qui fut ouverte à Lausanne, en 1837. C'est cependant à l'école primaire qu'il s'intéressait le plus activement, et c'est parce que ce mode éducatif lui paraissait propre à surmonter les difficultés résultant de la pénurie de maîtres qualifiés, qu'il s'enthousiasma, d'abord, pour la méthode d'enseignement mutuel, élaborée par Bell et Lancaster. L'organisation de groupes de travail, sous la direction des élèves les plus avancés, permettait en effet à un seul maître d'instruire simultanément jusqu'à 120 enfants ! L'instruction mutuelle, disait-il, est un véritable « présent du ciel » !

Arrêtons-nous un instant à caractériser ce mode d'instruction, abandonné aujourd'hui en tant que mode unique ou principal de l'enseignement, mais que nous voyons refleurir, par exemple, dans les groupes ou équipes que préconise, entre autres, Roger Cousinet. Aussi bien l'adoption enthousiaste de cette méthode allait-elle entraîner pour le Père Girard des conséquences aussi paradoxales que douloureuses.

Publiant, en 1820, une nouvelle édition de ses **Tableaux de lecture et d'orthographe**, le Père Girard y joignit des instructions à l'intention des maîtres ; il y expose, d'une façon très vivante, l'organisation d'une classe selon le mode mutuel : « Au signal donné par le maître, les moniteurs, munis de leur baguette et ayant reçu les instructions nécessaires, conduisent leur classe aux tableaux, en silence et en ordre. Arrivée en place, chacune forme un demi-cercle. Le moniteur se met à droite ; tout près de lui est le premier de la classe, et les autres suivent d'après leur rang. Ce rang est celui qu'ont obtenu les enfants dans la précédente leçon. Aussitôt que chacun est en place, le moniteur, selon la classe qu'il dirige, montre une lettre, une syllabe, un mot, et le premier prononce ce qui est montré. Immédiatement le moniteur passe à autre chose et le second prononce ; et ainsi de suite, dans l'ordre du cercle... »

La méthode mise au point dans les classes françaises de Fribourg, dès 1810 environ, était d'ailleurs non pas l'enseignement mutuel pur, mais l'enseignement mutuel mixte ; le Père Girard s'explique très clairement sur ce point dans un mémoire, lu à la Société suisse d'utilité publique, en 1825 : « L'ancienne méthode, où le maître seul enseigne à des groupes trop nombreux, a l'inconvénient de ne pas être adapté aux forces diverses des élèves : les plus avancés sont sacrifiés aux plus faibles, qui empêchent le progrès général de la classe ; au bien c'est la masse des arriérés qui est sacrifiée à l'élite. D'autre part, l'enseignement mutuel pur, où le maître n'entre jamais en contact immédiat avec les élèves, l'empêche, par le fait, de se rendre compte de leurs progrès et de leurs besoins ; comme il les prive de son influence directe, indispensable à une bonne éducation. La méthode mixte, au contraire, où le maître s'occupe tour à tour de tous les élèves, divisés en autant de sections qu'il y a de groupes de forces, réunit les avantages des deux méthodes, directe et mutuelle, tout en évitant les inconvénients de l'une et de l'autre. »

Mais ce n'est pas seulement pour des raisons pratiques que le Père Girard préconise le mode mutuel : à mesure qu'il le pratique, il lui découvre, sur le plan éducatif, de multiples avantages, qu'il a très judicieusement exposés : L'âme de l'instruction mutuelle est une noble émulation : rien de mieux sous le rapport moral, comme sous le rapport des études. » Le moniteur, note-t-il ailleurs, apprend « l'art d'enseigner et de se conduire, ce qui est précieux dans la vie, et doit faire partie de toute éducation bien entendue. » Mais, surtout, le mode mutuel, c'est cette école active, dont il a eu l'intuition dès 1804 : « Le meilleur moyen de bien apprendre est d'enseigner, et l'on n'apprend bien à aimer la discipline qu'après avoir été chargé de la faire observer soi-même. »

Il n'est pas sans intérêt de noter que, dans cet esprit d'activité et d'autonomie, il confiait aux moniteurs et aux élèves d'assez larges compétences d'ordre disciplinaire ; c'est, à ma connaissance, le premier essai, sur le continent, de méthodes pratiquées surtout dans les pays anglo-saxons. Voici comment le Père Girard expose, dans le mémoire cité tout à l'heure, le fonctionnement de ces « tribunaux d'élèves ». Le

but de la discipline étant, selon lui, de prévenir les fautes, c'est seulement lorsqu'elle y échoue, donc assez exceptionnellement, qu'il y aura lieu de punir les coupables. Les actes contraires au bon ordre ne seront donc pas suivis d'une sanction immédiate, mais les noms des coupables inscrits par le maître sur un registre, qu'on appellera « livre noir ». « Chaque semaine, le livre sera ouvert devant toute l'école. Un jury d'enfants, composé des instructeurs et d'autant d'élèves choisis dans chaque classe, connaîtra du délit ; le coupable sera amené devant le tribunal ; il se défendra ; les juges prononceront, et le maître, ayant recueilli les suffrages, ratifiera la sentence, s'il n'y a pas lieu de la réformer. » Ce sera d'ailleurs rare, note le Père Girard, car les enfants ne se trompent guère ; ils vont d'emblée à l'essentiel, et le « jugement de l'enfance est celui de l'impartialité ». Notons encore que la loi selon laquelle prononcent les « juges » est publique, affichée dans les classes et souvent rappelée.

(A suivre)

*Louis Meylan,
Professeur à l'Université de Lausanne.*

Collègues ! *Inscrivez-vous à notre guilde de documentation scolaire auprès de M. Clavel, Montreux.*

Nous vous recommandons spécialement

les **Chansons et Rondes de Carlo Boller,**
Jaques-Dalcroze et Renée Porta,
les Chansons de Bob et Bobette,
nos Chansonniers et
Recueils de Chœurs,
*notre grande collection de chants pour chœurs mixtes,
 chœurs de dames et chœurs d'hommes.*

FÖETISCH FRÈRES S. A.

Caroline 5

VEVEY

LAUSANNE

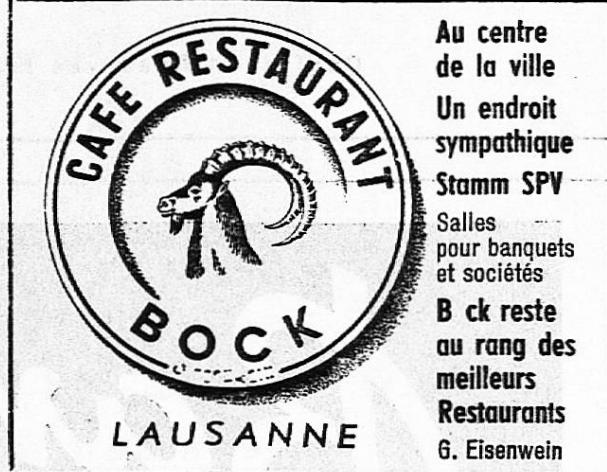
NEUCHATEL

LA MAISON N'A PAS DE SUCCURSALE A LAUSANNE

Chocolats PERRIER



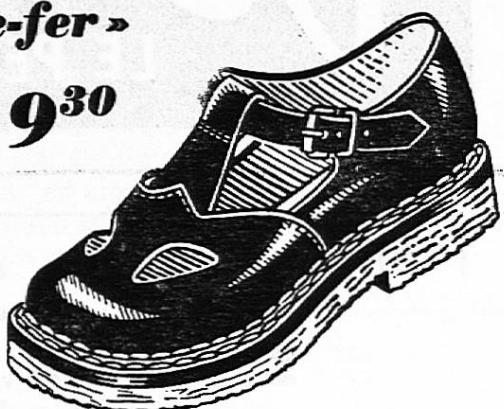
POMPES FUNÈBRES
GÉNÉRALES
S.A.
Pl. Palud, 7 Tél. 29.201
H. LADOR, Dir.
La maison se charge
de toutes démarches et formalités



La sandale pour les « brise-fer »

Box brun, cousu flexible

	19/21	22/26	27/29	30/35	36/42	930
sem. cuir	9.30	10.20	12.30	15.30	18.60	
sem. crêpe		10.30	12.30	15.30	18.30	



CHAUSSURES
A L'ETOILE VEVEY
ED. NICOLE S.A.

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

J. A. - Montreux

Pour toutes vos opérations
bancaires adressez-vous à



LA SOCIÉTÉ DE

BANQUE SUISSE

GENÈVE LAUSANNE
NEUCHATEL LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE NYON AIGLE MORGES

Capital et Réserves Fr. 205 millions

Banago



LE PETIT DÉJEUNER IDEAL

149

Pour vos yeux

allez chez Koch
c'est mieux !

E. KOCH, OPTICIEN, BIENNE

Rue Dufour 13

MONTREUX, 15 avril 1950

LXXXVI^e année — N° 15

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE



XXVII^e CONGRÈS S. P. R.

LAUSANNE, 24 ET 25 JUIN 1950

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloc, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

S. A. de l'Imprimerie Corbaz, Montreux, place du Marché 7, tél. 6 27 98
Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique



Doublez l'usage de vos vêtements

Un vêtement que vous nous confiez pour le nettoyage ou la teinture est un vêtement qui vous rendra à nouveau les services d'un vêtement neuf.

Service rapide et soigné!

Prix avantageux!

**Teintureries Morat
Lyonnaise Réunies s.
PULLY**

AVENUE GÉNÉRAL GUISAN 85

HOTEL DE LA PRAIRIE YVERDON

Son grand parc tranquille (pour courses d'école) —
Sa terrasse - Son carnotzet
Grandes salles pr congrès et repas de noce - Cuisine très soignée. André CURCHOD

Tél. 2.30.65

Dir. et chef de cuisine

Vinaigre de citrons renommé



Citrovin

savoureux économique bienfaisant

En outre, de nouveau en vente partout
Mayonnaise surfine Nunalphorn
(avec Citrovin)
qualité et goût non plus ultra

S. A. Citrovin, Zofingue

SOUVENEZ-VOUS QUE NOTRE

AGENCE DE VOYAGES

patentée par le Conseil Fédéral

Place St-François 16 **LAUSANNE**
Bâtiment de la Société de Banque Suisse

EST TOUJOURS À VOTRE DISPOSITION POUR VOUS RENSEIGNER
ET VOUS FACILITER. TÉL. 2.72.11

Importante organisation de voyages individuels et collectifs. Arrangements spéciaux pour Sociétés sportives, littéraires, contemporains, jeunesse, etc. Vente de tous billets au tarif officiel, chemins de fer, passages maritimes, avions.

LAVANCHY & Cie S. A.